



## Le fil des mobilités actives

19 décembre 2024

### Le dernier *Fil des mobilités actives*

Une page se tourne, voici le dernier « *Fil des mobilités actives* ».

2025 marquera le début d'une nouvelle histoire : Vélo & Territoires et le Club des villes et territoires cyclables et marchables seront devenus le Réseau vélo et marche, le réseau unique des collectivités engagées pour les mobilités actives en France.

Pour accompagner cette fusion, nos différents outils de communication font peau neuve. A compter du 9 janvier, « Le fil des mobilités actives » fera place à la newsletter du Réseau vélo et marche.



Les élu.es et l'équipe du Club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

### Plan vélo et marche : le nouveau gouvernement a carte blanche

« Nous avons devant nous trente mois [...] pour faire de la France un pays plus fort et plus juste : [...] investir dans les transitions technologiques et environnementales » a déclaré Emmanuel Macron, président de la République, lors de [son allocution le 5 décembre](#), suite à la censure du gouvernement de Michel Barnier.

Le Club et Vélo & Territoires invitent le nouveau premier ministre François Bayrou à suivre la voie projetée par le président et à entendre la voix des 650 élu.es signataires de [la lettre ouverte appelant à restaurer le budget consacré au plan vélo et marche](#). Nous remercions tous les élu.es qui ont signé cette lettre ouverte et invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à la signer. Elle sera remise aux nouveaux ministres en vue du nouvel examen budgétaire.



Le Réseau vélo et marche a fait savoir son intérêt pour participer à [la conférence de financement des infrastructures de transport](#) initiée par François Durovray, ministre démissionnaire en charge des transports.

## En chiffres

**45 %**

### Mobilités (actives) et temps libre

Le Forum Vies Mobiles vient de publier [une enquête nationale sur la mobilité liée au temps libre du quotidien](#). Où, comment, et à quelle distance les Français.es passent-ils leurs activités de loisir ?

- 45 % des Français.es se déplacent exclusivement à pied dans le cadre des déplacements liés à au moins une activité de loisir. La marche est le deuxième mode de déplacement pour les trajets liés aux loisirs.
- 13 % se déplacent à vélo dans ce cadre et 21 % se déplacent à pied plus de 10 minutes avec une multimodalité (un changement de mode).
- 82% des activités de loisirs se déroulent à moins de 20 km du domicile et 50 % se déroulent à moins de 7km (soit 20 à 30 minutes à vélo).
- 101 km par semaine : c'est la distance moyenne parcourue pour les activités de temps libre, contre 170 km pour les déplacements professionnels.

Retrouvez [les résultats complets de l'enquête](#) et [la synthèse avec des infographies](#). Le Forum vies mobiles s'est également associé à Datagueule pour réaliser [une vidéo présentant les données de l'étude](#).

# MOBILITÉ ET TEMPS LIBRE DU QUOTIDIEN

ENQUÊTE NATIONALE ET FORUM CITOYEN



## *Du côté de chez vous*

Alors que [l'Etat supprime son soutien à l'achat de vélo pour 2025](#), les collectivités continuent à soutenir les ménages. [La Communauté de communes du Pays d'Opale prolonge son dispositif d'aide à l'achat de vélos en 2025](#). En 2024, ce soutien à la mobilité douce a permis d'accorder 133 aides, représentant une enveloppe totale de 23 940 euros. Les conditions restent inchangées pour l'année prochaine : une aide de 150 euros sera attribuée pour l'achat d'un vélo mécanique, et de 250 euros pour un vélo à assistance électrique. Un engagement concret pour encourager les déplacements durables.

À partir du 1er janvier 2025, Tours sera une « Ville 30 ». La ville instaure une limitation de vitesse à 30 km/h sur la majorité des voies, à l'exception des grands axes. Cette mesure vise à renforcer la sécurité routière tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le 12 décembre, le conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois a adopté son plan vélo 2024-2030. Ce programme prévoit plusieurs actions pour favoriser les déplacements à vélo dans toute la ville: 64 SAS vélos, implantation des arceaux à proximité des équipements publics. Parmi les initiatives phares figurent également les événements « Mai à Vélo » et l'ouverture d'une Maison du Vélo en 2026, en partenariat avec Île-de-France Mobilités.

## En bref

### Publication : « Approche tactique : pour aménager les espaces publics autrement »

L'ademe a publié un nouveau guide « Approche tactique : pour aménager les espaces publics autrement », qui propose des outils novateurs pour concevoir les espaces publics en privilégiant les usages plutôt que les infrastructures. Mobilités actives, design actif, éclairage public etc. : Ce guide invite à tester des aménagements de manière expérimentale et à moindre coût, contournant ainsi les procédures traditionnelles souvent complexes et longues.

### AVELO 3 : Qui sont les 149 nouveaux territoires lauréats ?

L'Ademe a dévoilé les 149 nouveaux territoires lauréats du programme AVELO 3, lancé en septembre 2023 en partenariat avec les Ministères de la Transition écologique et des Transports. Ce programme, qui vise à promouvoir l'usage du vélo dans les zones peu et moyennement denses, bénéficiera à des territoires situés dans toutes les régions de France métropolitaine ainsi qu'en Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion), représentant au total 4,8 millions d'habitant.es. Cette mobilisation illustre le rôle croissant du vélo dans la transition écologique et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

### J-40 pour répondre à l'appel à projet « Développer le vélotourisme »

Le programme « Développer le vélotourisme » de l'Ademe, se prolonge en 2025 avec pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires pour les cyclotouristes. Le dépôt des projets est ouvert jusqu'au 31 janvier 2025. Proposez vos projets pour développer les véloroutes avec des aires de services, soutenir les études

pour créer ou améliorer des itinéraires cyclables et développer la présence du label « Accueil Vélo » sur votre territoire.

## SERM: Quelle place pour les modes actifs? Répondez aux Cerema

Pour accompagner les collectivités et groupements concernés, le Cerema lancera début 2025 une animation nationale technique sur les SERM. Des groupes de travail en distanciel seront organisés pour échanger sur l'intermodalité, la complémentarité des modes de transport et les meilleures pratiques. Participez à la co-construction du programme en mettant les modes actifs dans les priorités en répondant à [ce sondage](#) avant le 10 janvier 2025.

# AGENDA

**Le 7 janvier 2025**

## Conférence de presse du Réseau vélo et marche

Le Réseau vélo et marche tiendra sa 1ère conférence de presse pour présenter son projet et ses ambitions pour 2025. Ce rendez-vous sera au Sénat à 9h.

# RECRUTEMENT

La Collectivité européenne d'Alsace recherche deux stagiaires pour début 2025 :

- [Un.e stagiaire chargé.e de l'élaboration d'un plan d'amélioration du stationnement vélo dans les collèges](#)
- [Un.e stagiaire chargé.e de la construction d'une base de données SIG selon le Schéma de données d'aménagements cyclables national](#)

# FORMATIONS

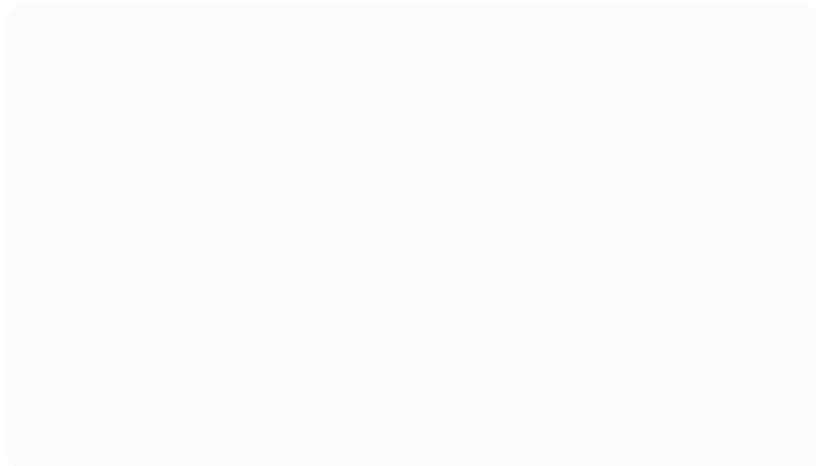
## Formations AGIR

Retrouvez [les replays des formations avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#) :

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

## CÔTÉ CLUB



Le Club et [Vélo & Territoires](#) fusionnent pour créer [Le Réseau vélo et marche](#) à compter du 1er janvier 2025. Ce nouveau réseau unique rassemble plus de 450 collectivités.

**Votre collectivité ne fait pas encore partie du Réseau vélo et marche ?** Rejoignez-le pour échanger, partager vos bonnes pratiques, accéder aux ressources de référence, vous appuyer sur une équipe experte et faire entendre la voix des collectivités qui se mobilisent pour une véritable France cyclable et marchable. Consultez la [plaquette de présentation](#) pour en savoir plus sur le Réseau vélo et marche et découvrez les modalités d'adhésion [ici](#).

Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans la newsletter du Réseau vélo et marche, contactez Valentin Joubert ([vjoubert@villes-cyclables.org](mailto:vjoubert@villes-cyclables.org))



Club des villes et territoires cyclables et marchables  
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)